



Objet : Arbitres de Club.

Angers, le 6 octobre 2011

Affaire suivie par Fabien DUPONT

Réf. : FM /JPM

Madame, Monsieur,

La CDAMC organise, par secteur, une journée « Arbitres de Club » en vue de former vos licenciés (CADETS et SENIORS) à l'arbitrage des équipes seniors.

Cette formation, d'une durée d'une journée, se déroulera dans 8 centres du département :

◆ le **samedi 10 décembre 2011** de **9h00 à 17h00**.

Vos stagiaires doivent se munir d'un bloc-note, d'un sifflet, d'une tenue de sport et de leur pique-nique. **Ils doivent être licenciés.**

Afin de ne pas occasionner un sureffectif dommageable pour le bon déroulement de la journée, nous vous demandons de pré-inscrire vos stagiaires (si possible pas plus de 5 personnes) à l'aide du coupon ci-joint, en nous indiquant l'effectif et le centre choisi.

Cette journée « Arbitres de Club » doit permettre aux associations, ayant des équipes « Seniors » en poule non arbitrée officiellement, de se mettre en règle vis-à-vis de la Charte de l'Arbitrage.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous retourner pour le **1^{er} décembre 2011, dernier délai**, le coupon ci-joint dûment complété.
Les premières réponses seront prioritaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives.

Jean-Paul MARTIN
Secrétaire Général

Secteur de Cholet	Lieu non encore déterminé
Secteur de Saumur	Lieu non encore déterminé
Secteur de Nord Anjou	Lieu non encore déterminé
Secteur d'Angers	Lieu non encore déterminé
Secteur de Chalonnes	Lieu non encore déterminé
Centre de Landemont	Salle de sport de Landemont
Centre d'Etriché	Salle de sport d'Etriché
Centre de Coron	Salle de sport de la Salle de Vihiers

ARBITRE DE CLUB

A retourner au Comité du Maine et Loire **pour le 1^{er} décembre 2011**
BP 30311 – 49003 ANGERS Cedex 01

Le club (*en toutes lettres*) de
inscrit pour la journée « Arbitres de Club » :

..... cadets, cadettes

..... seniors masculins, seniors féminins

POUR LE SECTEUR DE

Cachet du club

Signature